

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

17 septembre 2009

1. RAPPORT MORAL

1.1 Contexte

Non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux :

- . 11 200 suppressions de postes d'enseignants à la rentrée 2008.
- . 13 500 suppressions de postes d'enseignants à la rentrée 2009.
- . 50 000 suppressions de postes d'enseignants depuis 2002.
- . Programmation de 16 000 suppressions supplémentaires à la rentrée 2010.
- . Les moyens de remplacement prévus pour pallier les absences des enseignants (stages, maladie, maternité...) sont utilisés comme variable d'ajustement dès le début d'année, rendant très difficile le remplacement des enseignants absents.
- . Il est demandé aux enseignants d'effectuer des heures supplémentaires par rapport à l'horaire initialement prévu, augmentant les conséquences de leurs absences et jouant défavorablement sur la qualité de l'enseignement rendu.

La suppression de la carte scolaire entraîne une désertification de certains établissements situés dans les quartiers populaires et la surpopulation d'autres établissements plus réputés.

10 000 Assistances de Vie Scolaire manquent à la rentrée pour répondre aux besoins.

La suppression programmée de la formation initiale des enseignants va se traduire directement dans les établissements : dès cette année, des étudiants qui préparent le concours vont pouvoir prendre en charge des classes pendant deux périodes de 3 semaines, soit 6 semaines dont 4 en totale responsabilité, alors qu'ils n'ont pas été formés et ne connaissent pas les attendus !

Des menaces pèsent sur la maternelle, avec la mise en place de jardins d'éveil qui, s'ils ne sont pas présentés comme en concurrence avec la maternelle, visent à voir la suppression des classes qui accueillent les plus petits.

Les attaques sur la laïcité se sont répétées sur l'année passée : discours sur la comparaison entre le religieux et l'enseignant, avantages apportés au privé confessionnel, autorisation d'ouverture de masters par les universités catholiques.

1.2 Place des associations de parents d'élèves

La FCPE est la fédération la plus représentée dans le secondaire, mais les associations non fédérales obtiennent des postes qui participent à un "émiettement" de l'action :

- . Seules les fédérations sont présentes au niveau départemental et national : actions en direction de l'intégration des handicapés, présence en commission d'appel...
- . Certaines actions sont menées au niveau départemental et national : poids des cartables, hygiène...
- . La FCPE est à l'origine de plusieurs textes de loi : problème d'accès aux toilettes comme problème de santé public, texte sur la place des parents dans l'école (diffusion des informations, horaires des réunions incluant les parents d'élèves).

Au niveau du collège, le Conseil Local est devenu majoritaire depuis trois ans, mais le nombre de parents investis dans la vie du collège est nettement insuffisant.

1.3 Les dossiers défendus par le Conseil Local

Effectifs des élèves en hausse, effectifs des enseignants en stagnation

Le collège accueille cette année 927 élèves (en hausse de 25 élèves par rapport à la rentrée dernière) pour une capacité maximale prévue de 750 élèves.

Le nombre de personnes disponibles dans l'établissement est en constante baisse, ce qui augmente le climat de tension et empêche l'ouverture de la cour du bas lors de la pause méridienne, même si elle est ouverte aux récréations de 10H et 16H.

Cela a des conséquences :

- . sur la qualité des enseignements : professeurs en surcharge de travail, effectifs par classe ne permettant pas l'apprentissage dans de bonnes conditions (30 élèves en langue, absence d'enseignement en groupes allégés pour les activités scientifiques)
- . sur les emplois du temps des élèves et des enseignants
- . sur la gestion des salles, sur les conséquences de l'absence des enseignants
- . sur le climat de tension qui règne au collège pendant les temps qui devraient permettre aux élèves de se reposer (récréations, pause méridienne).

Poids des cartables

Le Conseil Local avait fait une enquête très précise sur le poids des cartables (livres et fournitures) qui avait abouti à l'achat de doubles jeux de livres auquel avaient participé entre autres les associations de parents d'élèves et le foyer.

Les élèves de 6ème et de 5ème, pour qui des doubles jeux de livres ont été achetés avec la participation du conseil local, n'ont pas toujours cours dans les salles où sont entreposés les doubles des livres. L'extension de cette mesure ne peut donc pas apporter de solution satisfaisante.

Au niveau national, la FCPE a réalisé une enquête et publié ses résultats et fait état d'expérimentations menées dans certains établissements : transfert de contenu sur support numérique et projection en cours, ce qui évite de transporter les livres.

Les associations ont été sollicitées par la principale pour participer à l'achat de jeux de livres manquants en début d'année.

La mise en place d'un Environnement Numérique de Travail permettra-t-il la diminution du poids des cartables ? Le sujet sera l'un des dossiers sur lesquels la FCPE va être active cette année.

Sécurisation de la départementale aux abords du collège

Le Conseil Local se félicite de l'orientation prise par la commission "Transports" qu'il a relancée. La municipalité de St Jeannet et le Conseil Général ont d'ores et déjà fait des gestes pour dégager un projet d'aménagement de la portion de route entre le rond-point du Peyron et le gymnase qui sera proposé courant septembre. Une prochaine réunion de la commission se tiendra en septembre.

Couverture du plateau sportif

Les travaux ont commencé le 9 septembre.

Des bus sont affrétés pour conduire quelques classes au stade de la Gaude pendant les travaux (durée : 4 mois).

Demi-pension

250 places à la demi-pension pour 830 demi-pensionnaires.

Le projet d'extension en cours de réalisation au Conseil Général inclurait également la création de toilettes, mais les travaux d'agrandissement initialement prévus pour l'été 2009 n'ont pas été réalisés.

Le parents sont systématiquement rembroués quand ils évoquent la situation en conseil de classe.

Enfants à besoins particuliers

Les parents d'enfants dyslexiques ont l'impression que les enseignants se sentent concernés, mais que rien n'est fait pour le suivi des élèves d'une année sur l'autre.

2. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

2.1 Réunion du 22 septembre

La journée du 22 septembre sera banalisée pour les élèves, de façon à ce que les enseignants puissent participer à l'élaboration du projet académique 2010-2014, à la demande du recteur.

Les associations de parents d'élèves sont conviées à participer à cette réunion. Le Conseil Local FCPE y sera présent.

3. RAPPORT FINANCIER

1976 € en entrée

1304 € d'entrées (subventions des mairies de Gattières et la Gaude)

689 € cotisations

1287 € de sorties

1993 € de solde

4. DATES DE RÉUNIONS

Les réunions du Conseil Local se situeront en octobre, novembre, janvier, mars, avril juin, principalement des mardis, en alternance à 18H30 et à 20H.

5. ÉLECTION DU BUREAU

Composition du bureau :

- . Président : Luc Frénois
- . Secrétaire : Michel Gros Lambert
- . Trésorier : Serge Laurent
- . Trésorière-Adjointe : Anne-Marie Vandeweghe

Les listes de personnes siégeant dans les commissions et pour les élections seront établies dans les jours qui viennent.